

GRILLE TARIFAIRE au 1^{er} janvier 2025

Tarifs résidents : résidents des départements de la Corrèze (19), Creuse (23) et Haute-Vienne (87).
Toute heure commencée est due.

ACCÈS SCOLAIRES ET GROUPES

centres de loisirs, entreprises, etc.

Établissements du premier degré (matériel et encadrant compris ; cycle d'apprentissage pour un cycle de 10 séances, tarif pour 1 classe, séance de 2 heures minimum)	Classes primaires du territoire Limoges Métropole (pris en charge par Limoges Métropole)	GRATUIT
	Classes primaires hors territoire de Limoges Métropole	90,00 €
	Séance découverte - classes primaires du territoire de Limoges Métropole (pris en charge par Limoges Métropole)	GRATUIT
	Séance découverte - classes primaires hors territoire de Limoges Métropole	17,00 €
Établissements du second degré et enseignement supérieur (matériel et encadrant compris ; prix à la séance de 2 heures ; maximum 12 participants simultanément)	Territoire de Limoges Métropole	15,00 €
	Hors territoire de Limoges Métropole	17,00 €
Centres de loisirs, associations à but non lucratif (matériel et encadrement compris)	Stage demi-journée - USEP, UNSS, UFOLEP (hors cyclisme), opérations sportives des collectivités (Sportez-vous bien, etc.)	40,00 €
	Stage 2 heures - USEP, UNSS, UFOLEP (hors cyclisme), opérations sportives des collectivités (Sportez-vous bien)	20,00 €

ACCÈS SCOLAIRES ET GROUPES

centres de loisirs, entreprises, etc.

Entreprises

(matériel et encadrement compris - maximum 12 participants simultanément)

Stage de 2 heures maximum

70,00 €

Entreprises de coaching ou assimilées

(matériel et encadrement non compris)¹

Créneau demi-journée

40,00 €

Centres de formation

(matériel et encadrement non compris)

Session pour accueillir la formation des éducateurs sportifs d'état et les formations fédérales de la Fédération française de cyclisme et autres fédérations affinitaires

Forfait « centres de formation », créneau demi-journée

40,00 €

¹Présence obligatoire d'un professionnel (diplôme d'état d'éducateur ou d'entraîneur en fonction du public à encadrer).